

COMMUNE de SEYSSES  
10 Place de la Libération  
31600 SEYSSES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 29  
Présents : 24  
Procurations : 4  
Absent : 1  
Votants : 28  
Pour : 28

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation : 19 mars 2015

**PRESENTS** : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALLES, Bruno BENOIST, Frédérique LAURENS, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.

**PROCURATIONS** : Corine CORDELIER à Carine PAILLAS, Nicole CHAUVET à Yvelise MONTANE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.

**ABSENT** : Laurent VALLET

**Secrétaire de séance** : Yvelise MONTANE

**N° 4294**

**OBJET :**

**Création d'un poste  
d'Attaché Territorial**

Considérant que compte tenu de ses états de service, le Responsable du Service Enfance Jeunesse et Sports disposant actuellement du grade d'« Educateur des APS principal de 1<sup>ère</sup> classe » et de son inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'« Attaché Territorial », il convient de créer l'emploi correspondant.

Monsieur Le Maire propose au Conseil, conformément aux dispositions fixées par l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, de créer un emploi d'« attaché territorial », à temps complet. Le poste est à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs,

- **Adopte** la proposition du Maire à savoir de créer le poste d'« attaché territorial »,
- **Modifie** ainsi le tableau des emplois,
- **Inscrit** au budget les crédits correspondants

Certifié exécutoire,  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : - 2 AVR. 2015

Affiché  
le : - 3 AVR. 2015

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,  
au registre sont les signatures,  
pour copie conforme, Seysses, le 30 mars 2015

**Le Maire,  
Alain PACE**

